



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-121076>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-121076**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cergy

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier pour la ville de Cergy (7 lots)

Description : Accord-cadre pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier pour la ville de Cergy (7 lots)

Identifiant de la procédure : a6c36382-8579-445e-8653-39516a3ec1a9

Avis précédent : 3df2d55c-c417-40b6-bb08-a88eb7b8daec-01

Identifiant interne : 06-24

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39130000 Mobilier de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39140000 Mobilier de maison

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39156000 Mobilier d'accueil et de réception

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39151000 Mobilier divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39155000 Mobilier de bibliothèque

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois, par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total conformément à l'article L. 2125-1 du CCP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Mobilier domestique d'habitat et décoration d'intérieur

Description : Mobilier domestique d'habitat et décoration d'intérieur

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°5 est un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 200 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mobilier de bureau

Description : Mobilier de bureau.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cergy

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°1 est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 250 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui signe le marché : Ville de Cergy

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Mobilier enfance et petite enfance pour l'éveil, le sommeil et la motricité

Description : Mobilier enfance et petite enfance pour l'éveil, le sommeil et la motricité

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39160000 Mobilier scolaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°4 est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Mobilier de bureau recyclé reconditionné, recyclé, issu du réemploi.

Description : Mobilier de bureau recyclé reconditionné, recyclé, issu du réemploi

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39130000 Mobilier de bureau

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°2 est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 200 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Mobilier médiathèque

Description : Mobilier médiathèque

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39155000 Mobilier de bibliothèque

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°6 est un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Mobilier pour personne à mobilité réduite en situation de handicap (adulte et enfant).

Description : Mobilier pour personne à mobilité réduite en situation de handicap (adulte et enfant)

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°7 est un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un

contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Mobilier scolaire et de restauration

Description : Mobilier scolaire et de restauration

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39150000 Mobilier et équipements divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot n°3 est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 500 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Actions sociales

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande

indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Système d'acquisition dynamique, utilisable uniquement par les acheteurs figurant dans l'avis en question

L'utilisation du système d'acquisition dynamique est abandonnée

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cergy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

TED eSender : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 6,200,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 6,200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARATICE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARATICE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 1,000,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville de Cergy

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MANUTAN COLLECTIVITES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE MANUTAN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 800,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 16/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MOBIDECOR

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE MOBIDECOR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 2,000,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WESCO

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WESCO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 600,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MANUTAN COLLECTIVITES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE MANUTAN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 800,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS DPC (Denis Papin Collectivités)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DPC (DENIS PAPIN COLLECTIVITES)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur du résultat : 400,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AZERGO

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE AZERGO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 600,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Ergosante IDF

Offre :

Identifiant de l'offre : ERGOSANTE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur du résultat : 600,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 06-24 LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cergy

Numéro d'enregistrement : 21950127700897

Adresse postale : 3 Place Olympe de Gouges BP 48000

Ville : Cergy-pontoise cedex

Code postal : 95801

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@ceryy.fr

Téléphone : +33 134334611

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2 boulevard de l'Hautil

Ville : Cergy pontoise

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173459

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ARATICE

Numéro d'enregistrement : 52282190900010

Adresse postale : ZI LES BETHUNES 7 RUE DU LIMOUSIN

Ville : SAINT-OUEN-L'AUMONE

Code postal : 95310

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : a.wallyn@aratice.fr

Téléphone : +33 674249215

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MANUTAN COLLECTIVITES

Numéro d'enregistrement : 40267356000023

Adresse postale : 143 Bd Ampère CS 90000 Chauray

Ville : NIORT

Code postal : 79074

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Adresse électronique : Marches.publics@manutan-colectivites.fr

Téléphone : +33 546346200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : MOBIDECOR

Numéro d'enregistrement : 53746880300037

Adresse postale : 26 Avenue de Saint Marcellin

Ville : BONSON

Code postal : 42160

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@mobidecor.fr

Téléphone : +33 385204403

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : WESCO

Numéro d'enregistrement : 30476486300052

Adresse postale : Route de Cholet CS 80184

Ville : CERIZAY

Code postal : 79141

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Adresse électronique : serviceclient@wesco.fr

Téléphone : +33 549800166

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0010

Nom officiel : SAS DPC (Denis Papin Collectivités)

Numéro d'enregistrement : 38365393800027

Adresse postale : ZA de Riparfond 1 rue Pierre et Marie Curie

Ville : BRESSUIRE

Code postal : 79300

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Adresse électronique : ao@dpc.fr

Téléphone : +33 549652422

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : AZERGO

Numéro d'enregistrement : 49994663000096

Adresse postale : 8 Rue des Mûriers - ZA des Plattes

Ville : VOURLLES

Code postal : 69390

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : t.dubost@azergo.fr

Téléphone : +33 643732858

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0012

Nom officiel : Ergosante IDF

Numéro d'enregistrement : 80397455900020

Adresse postale : 7B rue des Fontenelles

Ville : ECQUEVILLY

Code postal : 78920

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : thibaut@ergosante.fr

Téléphone : +33 673052840

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1d983c30-a483-434e-be2b-b11f584af392 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/10/2024 à 13:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2024